

FOIRE AUX QUESTIONS

Projet SIL-P

Mise à jour : décembre 2024

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



Foire aux questions Projet SIL-P

Le projet vise à implanter un système d'information des laboratoires (SIL) unique pour toute la province, comprenant également l'uniformisation des nomenclatures et mnémoniques des SIL à l'échelle provinciale (SIL-P).

Cette foire aux questions permettra d'outiller les gestionnaires du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) afin qu'ils puissent répondre aux questions et aux préoccupations de leurs équipes.

Les questions ont été regroupées selon diverses thématiques pour en faciliter la lecture.

Table des matières

DÉPLOIEMENT ET PROCESSUS	2
ACCÈS, IDENTIFICATION ET EMBLACEMENT	3
SAISIE DE REQUÊTES	4
IMPRESSION DES ÉTIQUETTES	5
ENREGISTREMENT DU PRÉLÈVEMENT	5
TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS	6
TRANSMISSION DES RÉSULTATS	7
FORMATION, SOUTIEN ET PLAN DE CONTINGENCE	8

Déploiement et processus

Questions	Réponses
1. Est-ce que le nouveau SIL-P sera déployé dans tous les secteurs du CIUSSS-EMTL au même moment?	<p>Le déploiement du nouveau SIL-P au CIUSSS-EMTL se fera en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PHASE 1 : Mise en service de <i>SoftWebPlus</i> dans les installations et secteurs du CIUSSS-EMTL qui font déjà la saisie informatique des requêtes • PHASE 2 : Informatisation des processus de prélèvements dans les installations et secteurs CIUSSS-EMTL qui utilisent des requêtes papier
2. Est-ce que les requêtes « papier » continueront d'être acceptées lors du déploiement de <i>SoftWebPlus</i> ?	<p>Oui, les secteurs qui utilisent des requêtes papier pourront continuer à les utiliser après le déploiement de <i>SoftWebPlus</i>.</p> <p>*Il est à noter que les gabarits de requête papier et les noms d'analyse seront modifiés en raison de l'harmonisation provinciale des nomenclatures.</p>
3. Pourquoi parle-t-on de <i>SoftWebPlus</i> ? Est-ce la même chose que <i>Softlab</i> ?	<p>La version de <i>Softlab</i> actuellement utilisée sera remplacée par deux nouvelles versions de logiciel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Softlab</i> : version plus puissante pour les laboratoires seulement • <i>SoftWebPlus</i> : version web pour les utilisateurs légers
4. Comment allons-nous transmettre une requête pour les secteurs de laboratoire exclus du projet (pathologie, cytologie, médecine transfusionnelle -banque de sang)?	<p>Il n'a aucun changement sur la façon de faire pour la pathologie, la cytologie et la médecine transfusionnelle. Pour ce type d'analyse, il faudra continuer à utiliser les logiciels et méthodes actuelles.</p>

Accès, identification et emplacement

Questions	Réponses
1. Est-ce que l'interface de <i>SoftWebPlus</i> ressemblera à celle de <i>SoftLab</i> ?	Non, le visuel de <i>SoftWebPlus</i> sera différent de <i>SoftLab</i> .
2. Est-ce que l'identifiant <i>SoftWebPlus</i> est le même que celui actuellement utilisé pour <i>SoftLab</i> ?	Non, un nouvel identifiant devra être créé pour <i>SoftWebPlus</i> .
3. Comment fonctionne la création de l'accès à <i>SoftWebPlus</i> ?	Les accès seront créés après avoir complété et réussi la formation en ligne dans l'ENA . Plus de détails à venir.
4. Est-ce qu'une session <i>SoftWebPlus</i> peut demeurer ouverte et être utilisée par plusieurs utilisateurs?	Non, chaque employé devra ouvrir une session avec un code d'accès lui appartenant. Après 20 minutes d'inactivité, la session se ferme automatiquement.
5. Est-ce possible d'avoir des codes d'accès générique par unité?	Non, pour des raisons de sécurité informatique, il n'est pas possible d'avoir des codes génériques.
6. <i>SoftWebPlus</i> posera-t-il des défis en matière de confidentialité ? (Par exemple : accès du personnel aux résultats)	Non, l'accès aux résultats sera relié au profil de l'utilisateur. Il est donc possible de limiter les accès selon les besoins des utilisateurs.
7. L'accès aux secteurs est souvent donné par titre d'emploi. Sera-t-il possible de paramétrer le tout à l'interne? (Par exemple : personnel sur l'équipe volante)	Oui, l'accès aux secteurs dépend des classes de permissions accordées lors de la création du compte de l'utilisateur.
8. En s'identifiant, le système sait déjà à quel emplacement je suis. Peut-on changer d'emplacement? Par exemple, si je suis dans une clinique X et que je veux entrer des requêtes pour un autre secteur ou une autre clinique, est-ce possible?	Oui, à la connexion, vous verrez une liste des emplacements accessibles selon vos permissions. <ul style="list-style-type: none"> Choisissez l'emplacement correspondant à votre unité de soins ou centre de prélèvement. Si vous souhaitez entrer une requête pour un autre secteur ou une autre clinique, identifiez-vous comme un centre de prélèvement.
9. Est-ce que notre personnel pourra enregistrer une nouvelle clinique si elle n'est pas trouvée dans le module de recherche où les noms des cliniques sont préenregistrés ?	Oui, pour une clinique non existante, il faudra utiliser le code ZND dans le champ « Clinique » et un astérisque (*) dans « Demandé par ». <ul style="list-style-type: none"> Une fenêtre de saisie MÉDECIN AUXILIAIRE s'affichera pour saisir les informations nécessaires. Le rapport sera envoyé par courrier postal. Pour ajouter une clinique au répertoire, envoyez une demande de support au CO-SIL.

Saisie de requêtes

Questions	Réponses
1. Sera-t-il possible de continuer à saisir les requêtes à l'avance? Si oui, les requêtes apparaîtront-elles en date du jour de saisie ou du jour prévu de l'analyse?	<p>Oui, il sera possible de saisir des requêtes jusqu'à sept jours à l'avance.</p> <ul style="list-style-type: none"> Vous pourrez modifier la date de prélèvement pour les requêtes créées à l'avance. Les requêtes apparaîtront dans la section « Prélèvements » à la date indiquée et seront également visibles dans la section « Requêtes du patient ».
2. La requête est créée avec le numéro de RAMQ, le nom/prénom de la mère ou une pièce d'identité officielle. Que faire si l'utilisateur est un voyageur sans RAMQ ou si l'utilisateur est couvert par le PFSI?	<p>La RAMQ n'est pas obligatoire à la création d'un nouveau profil patient.</p> <ul style="list-style-type: none"> Usager sans NAM : <ul style="list-style-type: none"> Le type et le numéro de la pièce étatique peuvent être saisis dans <i>SoftWebPlus</i>. Les critères suivants seront obligatoires à la création d'un nouveau profil patient : <ul style="list-style-type: none"> Nom et prénom de l'utilisateur Sexe Date de naissance Nom et prénom de la mère
3. Pourra-t-on continuer de saisir des requêtes pour des patients anonymes?	<p>Oui, chaque établissement et prescripteur pourront définir les règles internes (nomenclature spécifique) pour traiter les patients anonymes.</p>
4. Quel médecin dois-je indiquer? (Champ « Demandé par »)	<p>Vous devez inscrire le nom du médecin traitant, sauf exception.</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscrire le nom du médecin qui est responsable du patient durant sa présence au CIUSSS-EMTL (Hospitalisation ou RDV)
5. Qu'est-ce que le numéro de séjour ?	<p>Le séjour indique la visite ou l'épisode de soins du patient :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les patients hospitalisés : <ul style="list-style-type: none"> Le séjour s'affichera automatiquement (simplement valider visuellement). Pour les patients ambulatoires : <ul style="list-style-type: none"> Le champ du séjour sera vide. Après avoir saisi une requête pour un patient ambulatoire, un séjour temporaire de 24 h sera créé automatiquement dans <i>SoftWebPlus</i>.
6. Qu'est-ce que le champ « Renseignements sur la requête »?	<ul style="list-style-type: none"> Ce champ permet d'inscrire un commentaire qui se retrouvera sur le rapport final des résultats d'analyse. Il ne doit pas être utilisé pour laisser un message au laboratoire, puisqu'aucun mécanisme ne permet d'alerter le laboratoire de la présence d'un message.

	Voici des exemples concrets de ce qui pourrait s'y retrouver comme renseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Le fait que le patient n'est pas à jeun • Pour le bloc opératoire
7. Quand et comment serons-nous informés de la nouvelle nomenclature (noms d'analyse) des tests?	Les nouveaux codes seront disponibles dans Omni-Assistant et un lexique sera préparé et partagé aux équipes (date à confirmer).
8. L'outil Omni-Assistant est-il conservé ?	Oui, l'outil Omni-Assistant sera conservé.
9. Est-ce que les panels d'analyse seront disponibles? Est-ce que la nomenclature des panels sera harmonisée au niveau de la province (Par exemple, un bilan digestif)?	Les panels/bilans utilisés seront programmés dans le logiciel par le CO-SIL et pourront être personnalisés pour chaque unité de soins du CIUSS-EMTL. <ul style="list-style-type: none"> • Les bilans des autres unités ne seront pas visibles. • Il sera donc important que chaque unité de soins fasse l'exercice de lister les panels utilisés. Cet exercice est réalisé au cours de l'automne 2024.
10. Peut-on modifier une requête ou ajouter une analyse?	Oui, il sera possible de modifier une requête et d'ajouter un test si le prélèvement n'a pas encore été enregistré (statut « prélevé » dans <i>SoftWebPlus</i>).
11. Peut-on annuler un test ou une requête?	Oui, il sera possible d'annuler un test ou une requête mais seulement si le tube associé à la requête n'a pas été reçu par le laboratoire (statut « reçu » dans <i>SoftWebPlus</i>).

Impression des étiquettes

Questions	Réponses
1. Les imprimantes étiquettes actuelles pourront-elles convenir?	Oui, les imprimantes étiquettes actuelles fonctionneront avec <i>SoftWebPlus</i> , mais les étiquettes vont changer de format.

Enregistrement du prélèvement

Questions	Réponses
1. Est-ce que l'enregistrement (scan) des prélèvements est obligatoire? Pourquoi?	Oui, l'enregistrement est obligatoire. <ul style="list-style-type: none"> • Avec le nouveau système, les automatisations des laboratoires ne pourront plus traiter les tubes de prélèvement qui n'ont pas été préalablement enregistrés.

	<ul style="list-style-type: none"> Les tubes non enregistrés resteront en attente sur la chaîne analytique et seront finalement rejetés.
2. Au niveau matériel, il faudra un lecteur code-barre (scanneur) pour chaque poste de travail?	<p>Oui, il est prévu que chaque poste soit équipé d'un lecteur code-barre</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est aussi possible d'enregistrer un prélèvement en entrant manuellement le numéro du spécimen qui est inscrit sur étiquette.
3. Avec le nouveau système, sera-t-il possible d'avoir un équipement sans fil qui est mobile (Par exemple : chariot à prélèvement)?	Non, l'analyse de l'équipement mobile est reportée à une phase ultérieure en raison de contraintes budgétaires et de problèmes de connectivité sans fil dans plusieurs de nos bâtiments.
4. L'enregistrement (scan) du prélèvement doit-il être fait par la même personne que celle qui a fait le prélèvement?	<p>Non, la personne qui enregistre le prélèvement peut être différente de celle qui l'a prélevé.</p> <p>Il faut alors saisir le code du préleveur (ce code est lié à l'identifiant <i>SoftWebPlus</i> qu'il faudra trouver avec une table de correspondance).</p>
5. Quelle est la durée idéale entre le prélèvement et l'enregistrement (scan)?	<p>L'enregistrement (scan) se fait immédiatement après le prélèvement.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'heure de scan est automatiquement inscrite comme l'heure de prélèvement dans le logiciel.
6. Peut-on regrouper les tubes pour les enregistrer en lot?	Oui. Toutefois, si l'enregistrement (scan) est effectué en lot et il y a un délai entre le prélèvement et l'enregistrement (scan), l'heure de prélèvement doit alors être modifiée manuellement dans le logiciel.
7. La case « Prélever maintenant » est cochée, dois-je quand même enregistrer les prélèvements?	<p>Oui, la fonction « Prélever maintenant » n'est pas une étape d'enregistrement à part entière, mais un raccourci vers cette étape.</p> <p>Après l'impression des étiquettes, si la case est cochée, vous serez directement redirigés vers l'écran manuel d'enregistrement des prélèvements.</p>

Transport des échantillons	
Questions	Réponses
1. Les équipes de transport des échantillons sont-ils impactés par le nouveau SIL-P?	Non, la traçabilité des échantillons en transport est exclue du projet, il n'y a donc pas de changement pour les équipes de transport.
2. Est-ce que le nouveau SIL-P nous permettra de mieux suivre les glacières?	Non, par contre, nous serons en mesure de suivre précisément le délai entre le prélèvement et la réception des spécimens au laboratoire.

Transmission des résultats

Questions	Réponses
1. Doit-on avoir un compte SoftWebPlus pour pouvoir consulter les résultats d'analyse?	Non, il est possible de consulter les résultats sans se connecter à SoftWebPlus (voir question suivante). Ceux qui désirent consulter les résultats d'analyse via SoftWebPlus peuvent le faire en suivant la formation sur l'ENA et en obtenant un compte d'utilisateur SoftWebPlus.
2. Peut-on consulter les résultats dans OACIS et autres plateformes actuelles?	Oui, le SIL-P continuera d'alimenter les plateformes de consultation telles que le DSQ, OACIS ou Medurge, donc aucun changement de pratique ne sera nécessaire pour la consultation de ces plateformes.
3. Nous sommes sur le DME, est-ce que le DME communiquera avec le SIL-P?	Oui, mais pour continuer de recevoir les rapports, votre clinique et ses prescripteurs doivent être abonnés au service de notification et de distribution électronique (SNDE), une plateforme d'échange pour la distribution des rapports au DSQ et aux DME. Cette démarche a déjà été fait par les cliniques du territoire. En cas de changement de lieu de pratique d'un prescripteur, il faut effectuer une demande de modification d'abonnement au SNDÉ auprès du CO-SIL.
4. Un patient hospitalisé peut recevoir une ordonnance d'analyse d'un autre médecin. Où seront acheminés les résultats? (Médecin prescripteur VS médecin hospitalier)	Les résultats d'analyse seront envoyés vers le lieu de prescription et non pas vers le prescripteur comme dans le système précédent. À noter que la clinique associée à un séjour est prioritaire à la clinique associée à la requête.
5. Peut-on continuer à accéder aux résultats d'un patient dans le DSQ, et ce, même si le patient n'est pas lié à la clinique du médecin?	Oui, un médecin pourra encore faire une recherche dans le DSQ (ex. avec numéro de RAMQ) pour accéder aux résultats d'un patient.
6. Peut-on utiliser la copie conforme lors de la transmission des résultats?	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, la copie conforme peut être utilisée pour informer d'autres professionnels. • Le prescripteur peut aussi se mettre en copie conforme afin qu'une copie du résultat soit transmise à son lieu de pratique principal. Le résultat est alors envoyé à l'adresse principale de pratique inscrite à son ordre professionnel (Collège des médecins, Ordre des infirmières, etc.).
7. Y aura-t-il toujours un appel ou communication du laboratoire pour valeur d'alerte et valeur critique?	Oui, les procédures en vigueur avec les laboratoires demeurent.
8. Les rapports d'analyse seront-ils encore imprimés?	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque unité ou clinique a choisi son mode de transmission des résultats (aucune impression, impression journalière, impression en continu). • Pour ceux qui ont choisi l'impression journalière, elle ne se fera plus selon l'horaire d'avant. L'impression se fera une fois par jour selon l'horaire provincial (inconnu à ce stade).

Formation, soutien et plan de contingence

Questions	Réponses
1. Quelle formation les utilisateurs doivent-ils suivre (incluant les SU)?	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de formation détaillé sera préparé. • Minimalement, il y aura une formation en ligne dans l'ENA (parcours de formation à sélectionner en fonction de son titre d'emploi). • Des exercices pratiques devront également être effectués avant la mise en production.
2. Où se trouvent les documents de soutien (aide à la tâche, procédure complète, démonstration, etc.)?	Des documents de soutien seront développés et communiqués aux gestionnaires.
3. Y aura-t-il des super-utilisateurs (SU) dans chaque secteur?	Oui, une liste des SU sera définie et communiquée ultérieurement.
4. À qui puis-je me référer pour un problème avec l'application?	Un plan de soutien sera communiqué prochainement.
5. Quel est le plan de contingence et où le retrouver?	Un plan de contingence sera développé et communiqué ultérieurement.

Version 1.5
2 décembre 2024

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 